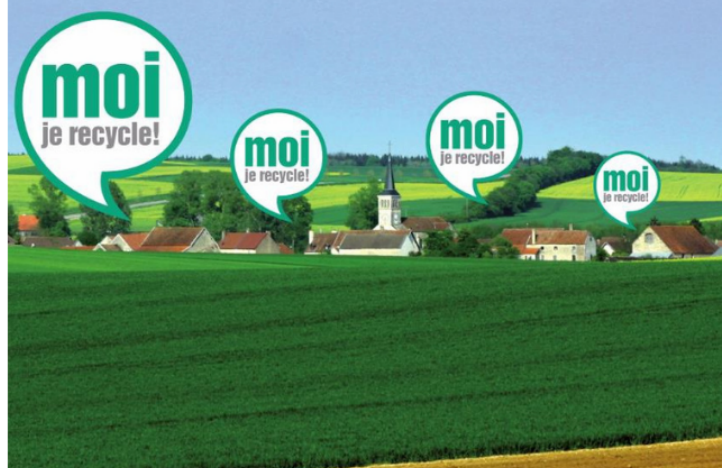




## OPERATION CAMPAGNE PROPRE RECYCLONS NOS PLASTIQUES AGRICOLES

RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI,  
C'EST L'ASSURANCE D'UNE CAMPAGNE DE  
COLLECTE REUSSIE !

- Les plastiques agricoles trop souillés ne peuvent être recyclés
- Utiliser des sacs pour conditionner les ficelles, filets et films d'enrubannage



- Les plastiques agricoles mal conditionnés se dispersent dans la nature et polluent
- Respecter l'engagement des responsables de site et des autres agriculteurs : apporter des déchets non souillés et conditionnés !

- L'ensemble des agriculteurs du secteur sont pénalisés et les agriculteurs devront gérer eux-mêmes leurs déchets si le transporteur refuse de collecter les déchets
- Ne pas suivre les consignes de tri c'est se voir refuser l'apport de ses déchets par le responsable de site

### COMMENT PRÉPARER VOS PLASTIQUES ?

#### SÉPAREZ LES TYPES DE PLASTIQUES

**Films plastiques d'élevage**

- Ensilage
- Enrubannage
- Balayés et secs, pliés et roulés
- Secoués, pliés et roulés
- ficelés
- en sac\* ou en boule

**Ficelles plastiques Filets balles rondes**

- Conditionnement des fourrages et horticulture
- Conditionnement balles rondes
- Propres
- Secoués
- en sac\*
- en sac\*

\* Demander des sacs de collecte à votre distributeur

Contact Chambre Agriculture :  
Coline BRAT

06 80 98 14 49

cbrat@haute-loire.chambagri.fr

